

INFACO®

L'OFFRE RÉVISION USINE

95 €*
HT

RÉVISION SÉCATEUR

Prix avant le 04/05/25 puis 123 € HT dès le 05/05/2025

COMMENT FAIRE RÉVISER MON SÉCATEUR ?

Déposez votre mallette complète (batterie, chargeur, sécateur), chez votre distributeur habituel. Après révision dans nos locaux, **votre sécateur paraîtra comme neuf**. Rien de mieux pour commencer une nouvelle saison.

Obligations pour le transport des batteries :

- Les batteries au lithium (F3015, F3020) doivent **IMPÉRATIVEMENT être hivernées** (se référer au guide d'utilisation ou demander conseil auprès d'un distributeur) ;
- Les batteries Ni/MH (F3005, F3010) doivent être rechargées à 100%

Ce que doit contenir la mallette :

Sécateur standard ou medium (lame maxi non remplacée, sauf sur demande et avec supplément), **batterie** et **chargeur**

Ce qui doit être retiré de la mallette :

Gilet, accessoires et tout autre contenu ou effet personnel doivent être retirés de la mallette. En cas de perte, rien ne sera restitué et **INFACO ne pourra être tenu pour responsable**.

*Tarifs : Pour profiter de la révision sécateur au prix de 95 € HT (ports aller et retour compris), vous devez remettre votre mallette complète dans les conditions citées dans l'encart ci-contre à votre distributeur avant le 04/05/25. Le prix de la révision sera de 123 € HT dès le 05/05/2025. Date limite de dépôt le 31/08/2025 inclus.

POURQUOI FAIRE RÉVISER MON SÉCATEUR ?

Au fur et à mesure des saisons, des pièces s'usent. Elles doivent être contrôlées et certaines remplacées. **La révision usine permet un entretien complet de votre outil à l'endroit même où il a été conçu et fabriqué, à Cahuzac sur Vère (Tarn).** Soyez certain que rien n'est laissé au hasard et que votre appareil bénéficie du meilleur traitement.

Si votre sécateur a **moins de 3 saisons**, vous pouvez bénéficier de l'**extension de garantie** (qui comprend la main d'œuvre usine, toutes les pièces défectueuses, le port retour en cas de SAV). Il vous suffit de réaliser **les deux premières révisions** qui suivent son achat.

ATTENTION : si durant les 3 premières **saisons** après l'achat de votre appareil, **une des deux révisions n'est pas effectuée**, alors la **prolongation de garantie sera annulée**.



(*) Jusqu'au 1^{er} avril suivant

(**) À partir de la Révision 3, la révision ne **prolonge plus la garantie, mais elle fait bénéficier gratuitement, durant toute la saison prochaine, du port retour usine et de la main d'œuvre usine**, en cas de nécessité de SAV.

COMMENT EST RÉVISÉ MON SÉCATEUR ?



PIÈCES CHANGÉES

- 1 Lame standard ou medium acier (***)
- 2 Capot droit
- 3 Interrupteur demi-ouverture
- 4 Vitre IHM (F3020)
- 5 Carter droit et gauche
- 6 Axe de lame, butée à aiguille / bague graphite
- 7 Bouchon de graissage, vis et système de blocage écrou
- 8 Rondelle de blocage, écrou (F3010)
- 9 Lamelle de blocage, rondelle de frottement (F3005)

PIÈCES CONTRÔLÉES

- A Contrôle contact
- B Contrôle moteur
- C Rectification crochet
- D Mise à jour des cartes électroniques
- F Graissage couple conique, pignon crémaillère
- + Rivet de fixation de lame (F3005, F3010)
- + Câblage batterie / chargeur



(***) Le changement de lame medium est compris uniquement pour les F3020 et F3015

INFACO®

1 9 8 5 - 2 0 2 5

40 Years

Merci à tous de nous être si fidèles depuis 40 ans !

RÉSERVEZ VOTRE DUO F3020/AT1000
DÈS AUJOURD'HUI POUR LA SAISON PROCHAINE !



Déposez votre ancien sécateur ou attacheuse INFACO (ou d'une autre marque) et **profitez d'un tarif spécial reprise pour l'achat d'un F3020 ou d'une AT1000***.

* Voir conditions de reprise auprès de votre distributeur. Les outils repris doivent être professionnels et complets : sécateur/attacheuse + batterie + chargeur + gilet de portage + mallette.